

Lausanne, le 10.09.19

INTERPELLATION

Anne, ma soeur Anne où en sont les établissements de la ville?

A l'occasion d'un débat sur une interpellation de Madame Anita Messere "alors ce barbare, vous attendez quoi pour le réouvrir", le 22 mai 2018, j'avais déposé une résolution - acceptée par le Conseil - demandant à la ville un calendrier concernant les différents établissements de la ville dont la population est privée pour cause de travaux divers.

En réponse à cette résolution, la Municipalité avait aimablement fourni un tableau précisant des délais pour la réouverture d'un certain nombre d'établissements.

Si l'auberge de Beaulieu a bel et bien réouvert, force est de constater que le Conseil reste sans nouvelles d'un certain nombre d'autres procédures alors même que les délais annoncés sont - pour certains - échus.

Tous ces établissements, que ce soit le barbare, l'ancien restaurant Mövenpick de la place de la Riponne, l'auberge des Chevreuils, ou celle de Vers-chez-les blancs sont des lieux emblématiques de la ville qui méritent le plus grand soin de la part de la Municipalité et qui suscitent un grand intérêt de la population.

S'agissant du patrimoine de la ville, il faut aussi éviter qu'ils ne demeurent trop longtemps sans locataires, provoquant une perte sèche pour les finances de la ville.

Il est donc demandé à la municipalité de faire un point sur les différentes procédures en cours afin que le Conseil puisse disposer d'un calendrier mis à jour et de la vision de la ville pour ces différents lieux.

Nous remercions la Municipalité de répondre aux questions suivantes:

Ancien Mövenpick, Riponne 10

En 2014, la Municipalité annonçait qu'un bar torréifiant son propre café ("la brûlerie") allait prendre place dans les locaux de l'ancien Mövenpick, place de la Riponne 10. En 2017, ce projet était abandonné. Dans la réponse à ma résolution du 22 mai 2018, la Municipalité a annoncé que la halte-jeu allait être pérennisée et qu'un appel d'offre pour les 1300 m2 du Mövenpick avait été lancé en mars 2018. L'audition des candidats devait se faire à l'automne 2018 et l'attribution en décembre 2018.

- 1) *Un candidat a-t-il été sélectionné?*
- 2) *Sinon, la Municipalité pourrait-elle indiquer le stade auquel en est la procédure?*
- 3) *A combien se monte le manque-à-gagner annuel dû à ce grand local vide au coeur de la ville ?*

Auberge du Chalet-à-Gobet

L'auberge du chalet-à-gobet doit être intégrée dans un incubateur de l'EHL, axé sur l'innovation dans les métiers de l'hôtellerie; Elle devait réouvrir au printemps 2019 (toujours selon la réponse à ma résolution du 22 mai 2018). A l'occasion d'une communication au conseil du 1er novembre 2018, la Municipalité nous a informé que la convention permettant cette réalisation avait été signée avec l'EHL. Dans un communiqué de la même date, l'école confirme que l'auberge doit rester ouverte au public.

La même communication de la Municipalité annonce aussi des travaux à hauteur de 25 à 30 mio de francs sur le site, ce qui fait apparaître la perspective d'une ouverture en 2019 comme optimiste.

- 4) *La Municipalité sait-elle quand l'auberge va réouvrir?*
- 5) *La convention conclue avec l'EHL garantit-elle une ouverture aux lausannois de l'auberge?*
- 6) *La municipalité sait-elle quel est le concept prévu par l'EHL pour ce lieu? Peut-elle l'expliquer?*

Hostellerie des chevreaux

L'hostellerie des Chevreaux est fermée depuis début 2017. Le 3 octobre 2017, le Conseil renvoyait à la Municipalité le postulat de M. Gaudard "Hôtellerie des chevreaux" qui demandait une étude sur l'avenir de ce site et proposait un espace gourmand, un hôtel et un parc ouvert au public. Ce postulat n'a - à ma connaissance - reçu aucune réponse de la Municipalité. Dans la réponse à ma résolution du 22 mai 2018, la Municipalité précisait, de façon laconique, qu'une "convention de sortie" courait jusqu'en juin 2019. Cette "période de transition" devait être utilisée pour définir le devenir des bâtiments en vue d'identification et d'une valorisation de ce site de qualité.

- 7) *La Municipalité peut-elle désormais préciser l'avenir de l'hostellerie des chevreaux et le futur concept d'exploitation?*
- 8) *Une date (indicative) de réouverture peut-elle être transmise au Conseil?*

Auberge de Sauvabelin

Dans la réponse à la résolution du 22 mai 2018, la Municipalité indiquait son intention d'une déconstruction écologique de l'auberge, pour y construire une place de pic-nic ouverte sur le lac. Cette démolition a fait l'objet d'une enquête publique qui a couru jusqu'en juin 2019. A notre connaissance le permis n'a toutefois pas encore été accordé et on a appris récemment, en août 2019 que l'auberge bénéficiait d'un sursis car le dialogue avec les opposants prenait du temps.

- 9) *Le permis de démolir a-t-il été délivré?*
- 10) *La décision de démolire l'auberge est-elle encore en discussion? Si oui, quelles sont les alternatives auxquelles réfléchit la Municipalité?*
- 11) *La Municipalité peut-elle préciser si un espace de restauration sera maintenu, ce qui ne ressort pas de la demande de permis, mais assez nettement de la démarche participative?*
- 12) *Le calendrier livré dans la réponse à la résolution indique une ouverture à l'été 2019, ce qui semble désormais optimiste voire impossible. La municipalité peut-elle mettre à jour le calendrier?*

Le Barbare

A cause de l'état de vétusté avancé du bâtiment, la Municipalité se montrait très prudente en répondant à l'interpellation de Mme Anita Messere "alors ce barbare, vous attendez quoi pour le réouvrir", affirmant qu'il était trop tôt pour un déposer un calendrier. En août 2018, Mme Natacha Litzistorf annonçait toutefois une réouverture au début de l'année 2021. Enfin, dans la réponse à la résolution du 22 mai 2018, la Municipalité indiquait une procédure de sélection jusqu'en mars 2019 et les début des travaux en 2020. Ce n'est que dans le courant de l'été 2019 que les repreneurs ont été sélectionnés.

- 13) *Pourquoi la procédure de sélection a-t-elle pris si longtemps?*
- 14) *La Municipalité peut-elle confirmer cette date de réouverture en 2021?*



Matthieu Carrel

